

Commune de Corrèze



PROJET DE LA FUTURE HALLE

Bulletin Municipal

Juillet 2024



Corrèze en Corrèze



Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

☎ : 05.55.21.25.21

💻 : accueil@mairie-correze.fr

<https://mairie-correze.fr>

Ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 14h à 16h

Samedi : 10h à 12h

☎ : 05.55.20.86.23

Assistante sociale

Mme Le Saint

☎ : 05.19.07.82.90

Office de Tourisme

☎ : 05.55.21.32.82

Ecole Primaire

☎ : 05.55.21.35.37 ou 06.43.71.53.70

Collège

☎ : 05.55.21.49.60

Conçu et réalisé par
Marie Barbazange, Catherine Mons
et Nadia Peschel

- Le Mot du Maire
- Les Travaux
- La vie de nos entreprises
- Informations Diverses
 - Tulle Agglo
 - L'école
 - Le Collège
 - Pompiers
 - Etat Civil
- Manifestations
- Les P'tits Corrèzois
- Corrèze Animation
 - Danse et Gym
- Arts & Créations Corrèze
 - La Bibliothèque
 - TERVAS
 - Histoire et Patrimoine
- Les Bouleaux d'Argent
 - L'ASVC
- Le CSCC / Occitan
- Le Fusil Corrèzien
- LAMAGIDEZART



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Dans cette période agitée, la Commune de Corrèze garde LE CAP.

LE CAP de la maîtrise de nos dépenses afin de nous permettre d'investir.

LE CAP de la transition énergétique avec :

- la future toiture photovoltaïque sur la halle en autoconsommation,
- l'isolation et la rénovation de l'école primaire,
- le remplacement de l'éclairage public avec le soutien de la Fédération d'Electrification,
- le changement de l'éclairage du stade en LEDS,
- le démarrage du raccordement au Puy des Fourches pour la pérennité de l'alimentation en eau potable,
- et enfin la poursuite de la rénovation des bâtiments publics.

LE CAP du renforcement et du développement de nos services publics comme privés, gage d'attractivité.

LE CAP du soutien à nos agriculteurs, au tourisme et à nos associations avec une mention particulière à l'ASVC pour sa très belle saison récompensée par une accession à la division supérieure.

Le stade du foot 5 et les aménagements sportifs des aires de lancer doivent permettre de renforcer nos clubs en étant plus attractif et permettre la pratique du sport en toute sécurité.

Alors oui nous gardons LE CAP pour répondre à vos besoins et pour ne pas rajouter de difficulté aux difficultés, même si la multitude de nos travaux perturbe nos habitudes, comme cela sera le cas à l'école, de la rentrée jusqu'à Noël, où nos enfants iront dans des classes du collège le temps des travaux.

Corrèze résiste et avance en assumant les décisions Gouvernementales, Régionales, Départementales et Intercommunales avec agilité et pragmatisme pour l'intérêt de notre Commune.

Malgré ce climat, Corrèze peut compter sur ses habitants et je tenais à remercier l'ensemble du Conseil Municipal et des scrutateurs qui ont donné de leur temps durant trois dimanches pour faire vivre la démocratie.

Un grand merci à eux !

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été en espérant que le soleil arrive pour profiter des événements proposés par nos associations dont je salue l'engagement.

Jean-François LABBAT

La Vie de Notre Commune

Les Travaux

Restauration et mise en valeur des Monuments Inscrits

Eglise Saint Martial (Tranche Optionnelle)

Les travaux de la tranche optionnelle sont entrés en activité maximale avec le printemps.

- Tout d'abord la rénovation intérieure pour laquelle l'ensemble des tâches prévues sont en cours après validation des divers essais par l'architecte du patrimoine en charge des travaux :
 - o Rénovation de l'ensemble des voutes et voutains avec badigeon de finition,
 - o Purges, nettoyage, rejointoiements et patine d'harmonisation des élévations maçonneries et arcs,
 - o Dépose et reprise complète (y compris poutres bois) du plancher de la tribune,
 - o Restauration du décor peint de l'absidiole nord y compris réfection partielle de la couche d'enduit au plâtre en couverture et élévation,
 - o Dépose de l'ensemble du mobilier ainsi que des vitraux pour restauration,
 - o Reprise complète de l'installation électrique avec encastrément des gaines d'alimentation (y compris pour la sécurité incendie, le chauffage par lustres radiants et la sonorisation),
 - o Démantèlement et évacuation de l'installation de chauffage fuel existante.
- L'ensemble de ces tâches va se poursuivre une partie de l'été pour enchaîner après démontage de l'ensemble des échafaudages par les opérations suivantes jusqu'à l'achèvement de cette opération :
 - o Réfection de l'ensemble des joints de pavage en dalles de granit,
 - o Remise en place du mobilier et des vitraux,
 - o Pose de l'ensemble des appareillages électriques, de sécurité et de chauffage...
- En parallèle, la rénovation se poursuit par les travaux de réfection extérieure de la sacristie comprenant :
 - o Dépose et repose d'ardoises aux clous cuivre,
 - o Réfection de la charpente existante,
 - o Purge et réfection des joints de maçonneries,
 - o Réparation du torchis en partie haute du pignon et enduit de finition.

L'achèvement de l'ensemble de ces travaux prévu, fin novembre prochain peut permettre d'envisager la livraison de l'édifice restauré avant la fin de l'année 2024.





L'Effraie des clochers est facilement reconnaissable à son plumage ocre-roux sur les parties supérieures, très clair dessous ainsi qu'à son disque facial en forme de cœur. Bien qu'elle puisse nicher dans les cavités des vieux arbres, elle vit souvent à proximité de l'Homme en milieu rural, dans les granges, les greniers et comme son nom l'indique, les clochers d'église. Elle adopte bien volontiers les nichoirs placés dans ces bâtiments. Active en soirée et la nuit, c'est dans cette plage horaire que l'on peut entendre ses cris rauques et grinçants. Elle vole le plus souvent bas, comme un busard, à la recherche de rongeurs, batraciens et insectes. Cette technique de chasse la rend vulnérable aux collisions routières. Pour cette raison mais aussi à cause de la raréfaction des sites de nidification, l'espèce décroît dans nos régions. Pour favoriser ce bel oiseau nocturne, il est conseillé, quand cela est possible, de laisser accessibles les bâtiments qui pourraient l'héberger. Une ouverture de 15x15cm suffit. Elle se chargera alors des campagnols qui squattent vos potagers.

Un nichoir a été installé dans le clocher de l'église de Corrèze pour permettre à la chouette de se réinstaller après les travaux.



Chapelle des Pénitents Blancs

Les travaux de l'opération de restauration de la Chapelle des Pénitents Blancs démarrés en octobre 2022 se sont achevés début septembre dernier et le bilan financier établi.

L'ensemble de cette opération s'élève à 591 224 € TTC dont 80 901 € TTC de prestations intellectuelles (études du projet et suivi des travaux).

La totalité des subventions obtenues (Etat, Région et Département) représente 303 992 €, ce qui laisse un reste à charge pour la Commune de 287 232 €

En complément la Fondation du Patrimoine affectera à l'ensemble des travaux tous les fonds recueillis par la souscription lancée le 6 août 2021.

Nous vous rappelons que celle-ci est toujours ouverte : <https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/monuments-de-correze>

Réalimentation en eau potable de l'UDI de Bouysse à partir du réseau de l'ancien SIAEP de la Montane

Ces travaux sous Maîtrise d'ouvrage du Syndicat Puy des Fourches Vézère démarrés en novembre se sont poursuivis tout au long de l'hiver malgré une météo particulièrement défavorable.

Le raccordement des villages de Brousse et Reynac au réseau de l'ancien Syndicat de la Montane au niveau du Chêne des Bergères est effectif depuis début mai et la reprise d'une partie du réseau du village de Bouysse est en cours d'achèvement. Reste à réaliser la reprise de la liaison entre Reynac et Bouysse dès que les conditions météo le permettront.

Rénovation du hangar Foirail en Halle



L'ensemble des acteurs de cet opération phare de l'année 2024 sont maintenant connus.

La Maîtrise d'œuvre a été confiée à l'équipe FAYAT-SIGMA-HORUS de BRIVE (50 217 € HT), le Contrôle technique à SOCOTEC (BRIVE) pour 3 146 € HT et la mission CSPS au cabinet LEYRAT (TULLE) pour 1 585 € HT.

A la suite de la consultation réalisée en janvier et février derniers, les entreprises retenues pour les travaux sont :

- Lot 1 Désamiantage – SUBSTANCE (BRIVE), 12 755 € HT,
- Lot 2 Démolition - EYREIN TP (EYREIN), 12 950 € HT,
- Lot 3 Terrassement VRD – PIGNOT TP (ST PANTALEON DE LARCHE), 50 910 € HT,
- Lot 4 Gros œuvre – MARTINIE BTP (GIMEL LES CASCADES), 74 643.77 € HT,
- Lot 5 Charpente bois Bardage – TRADIWOOD CHARPENTE (MALEMORT SUR CORREZE), 103 492.25 € HT,
- Lot 6 Couverture – DB ZINC (SADROC), 52 599 € HT,
- Lot 7 Serrurerie – SAS CHEZE (CORREZE), 49 076 € HT,
- Lot 8 Menuiseries intérieures – SARL GRAILLE (CORREZE), 7 436.04 € HT,
- Lot 9 Plâtrerie Peinture – SAS PEREIRA (TULLE) 9 077.60 € HT,
- Lot 10 Carrelage Faïences – ESCURE BATIFOUYE (TULLE), 4 275.38 € HT,
- Lot 11 Aménagements extérieurs – SEVE PAYSAGE (ST VIANCE) 13 476 € HT,
- Lot 12 Electricité – CLIM ENERGIE (BRIVE), 19 328.62 € HT,
- Lot 13 Plomberie sanitaire – VACKIER DELBOS (TULLE), 14 518,28 € HT,
- Lot 14 Panneaux photovoltaïques – SAS ALLEZ (TULLE), 33 976.57 € HT.

Les travaux de rénovation du hangar sont entrés en phase exécution depuis la fin de l'hiver. Après la réalisation du désamiantage fin février, les travaux de démolition puis de terrassement viennent de s'achever début juin, place maintenant aux travaux de gros œuvre qui vont s'étaler sur une partie de l'été.



Rénovation d'un appartement dans le Bâtiment de l'ancienne trésorerie

Les travaux de rénovation de l'appartement et de la toiture du bâtiment démarrés courant octobre 2023 se sont achevés début février dernier et le bilan financier établi.

L'ensemble de cette opération s'élève à 126 871 € TTC dont 14 327 € TTC de prestations intellectuelles (études du projet et suivi des travaux).

La totalité des subventions obtenues (Etat, Tulle agglo) représente 48 466 €, ce qui laisse un reste à charge pour la Commune de 78 405 €.

Ce logement a été mis en location le 1^{er} avril dernier et permet d'accueillir une nouvelle famille sur Corrèze.



Rénovation du stade municipal (terrain foot5, aire de lancer, éclairage)

A la suite de la consultation réalisée en décembre dernier, les entreprises retenues pour les travaux sont :

- Lot 1 Terrassement VRD Plateformes – SPIE BATIGNOLLES MALET (19 BRIVE), 54 298.49 € HT,
- Lot 2 Création d'un terrain de Foot 5 – AUVERGNE SPORTS (63 ORLEAT), 75 568.00 € HT,
- Lot 3 Mise en place d'un éclairage LED sur le terrain d'honneur – SAS CONSTANT (19 LUBERSAC), 39 909.08 HT.

Les travaux démarrés courant février sont en cours d'achèvement pour les lots 1 et 2 et en attente d'accord sur les subventions pour le lot 3.



Voirie communale

Pour l'année 2024, les travaux sur voirie communale réalisés par la commune seront concentrés principalement sur l'aménagement du Chemin rural de Bouysse à la RD143 (CR 33), qui est appelé à remplacer la voie communale actuelle jugée trop difficile à réaménager.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise EIFFAGE TP pour un montant de 44 619.50 € HT.

Concernant l'entretien courant, les travaux vont consister à reprendre les revêtements de la rue du Dr Soularue et de l'Impasse de la Borie qui sont particulièrement dégradées. Ces travaux ont également été confiés à EIFFAGE TP pour un montant de 11 185.40 € HT.

Par ailleurs, Tulle agglo de par sa compétence voirie communautaire ayant en charge les travaux de réaménagement des voies communales procède à l'élargissement de la VCZ20 de Bouysse vers Vitrac, depuis le carrefour avec la VCZ35 (au centre de Bouysse), jusqu'à la liaison avec le CR 33 aménagé par la Commune.

Ces travaux d'élargissement de la voie à 4 m comprennent l'aménagement du carrefour, le terrassement, la construction des murs de soutènement et la reprise complète de la chaussée pour un montant global de 109 971 € HT.



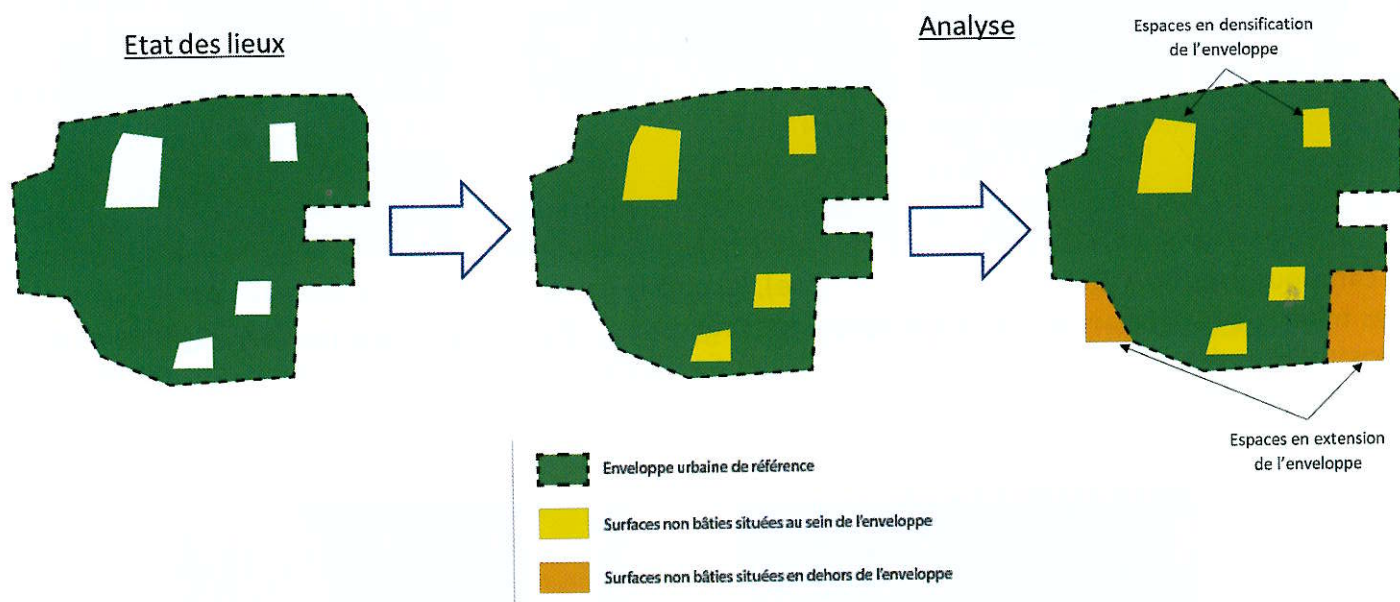
Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Corrèze se poursuit avec la définition du projet de territoire à mettre en œuvre sur la commune pour la dizaine d'années à venir. Il s'agit au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de définir des orientations d'aménagement et de protection qui devront ensuite être retranscrites dans les pièces réglementaires (zonage, règlement et OAP) et de fixer un scénario de développement du territoire (croissance démographique envisagée, production de logement associée et surface constructible mobilisée).

1^{ère} étape : La définition des zones potentiellement constructibles

La commission urbanisme doit dans un premier temps prendre en compte le nouveau cadre réglementaire (Loi Climat & Résilience), qui prône une réduction par 2 de la consommation foncière. La marge de manœuvre dans la définition des futures surfaces constructibles sera donc très réduite. La commune ayant consommé une vingtaine d'hectares sur la décennie passée, elle se devra d'ouvrir à l'urbanisation une dizaine d'hectares sur la décennie future. Cet objectif s'impose réglementairement à la commune et fera l'objet d'échanges et de négociations importants avec les services de l'Etat afin d'arriver à la situation la plus favorable pour Corrèze.

Les élus de la commission urbanisme accompagnés du bureau d'études ont défini une méthodologie favorisant la densification des espaces bâtis telle que l'exige aujourd'hui la loi. Aujourd'hui, la notion de « dent creuse » est un leitmotiv dans tout projet d'urbanisme. Il s'agit plus simplement d'un terrain non bâti entouré de parcelles bâties. Son urbanisation doit aujourd'hui être priorisée puisque l'impact sur les espaces agricoles, naturels et forestiers est moindre qu'un terrain situé en extension de l'urbanisation.



Ce travail de détermination des « dents creuses » a été mené de manière précise par un travail cartographique suivi de visites sur le terrain avec les élus de la commission qui ont eu lieu ce début d'année. Ce travail a été amendé avec l'intégration de critères réglementaires et techniques tels que la proximité de bâtiments d'élevage (rayon de protection inconstructible de 100 mètres), les enjeux liés à la Trame Verte et Bleue (milieux naturels aquatiques, humides, bocagers et boisés identifiés à forts enjeux), la présence des réseaux (eau potable, distribution d'électricité voire assainissement collectif lorsqu'il existe), la topographie ou encore les accès. Dans les semaines à venir, la commission urbanisme va maintenant s'attacher à travailler sur les parcelles en extension susceptibles d'être intégrées au PLU ainsi qu'à la poursuite de l'écriture de son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La Vie de Nos Entreprises

DU NOUVEAU A CORREZE

LE PRIEURÉ CORREZE



"Le Prieuré Corrèze, est un hôtel 4 étoiles de 29 chambres nichées au cœur du pittoresque village de Corrèze.

Chaque instant au Prieuré Corrèze est une célébration du patrimoine local et du bien-être au cœur de la magnifique Corrèze.

Les façades historiques de l'établissement se mêlent harmonieusement à l'atmosphère bucolique de la région, offrant un refuge de calme et de raffinement.

Les chambres spacieuses, alliant confort moderne et esthétique traditionnelle, invitent les visiteurs à une expérience unique.

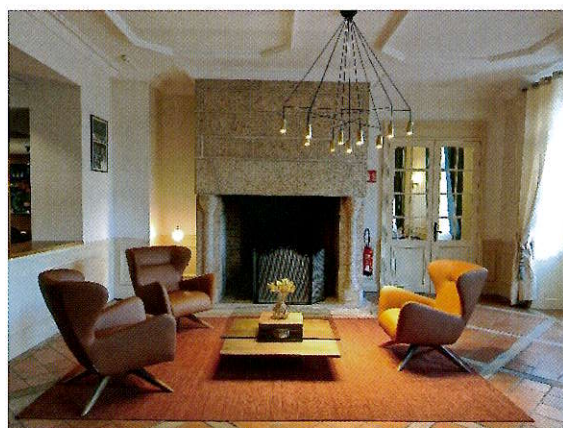
Le restaurant de l'hôtel, met en avant les délices de la gastronomie locale, capturant les saveurs authentiques de la Corrèze tout en explorant d'autres saveurs d'ailleurs.

Les jardins soigneusement entretenus ajoutent une touche de sérénité, offrant un cadre idyllique pour des moments de détente.

Le personnel attentionné du Prieuré Corrèze veille à ce que chaque séjour soit mémorable, offrant un service personnalisé et chaleureux.

Que l'on explore les environs enchanteurs ou que l'on se détende dans le confort feutré de l'hôtel, chaque instant au Prieuré Corrèze est une célébration du patrimoine local et du bien-être.

Un lieu où l'histoire, la culture et le confort se fondent pour créer une expérience inoubliable au cœur de la magnifique Corrèze."



Célia CLARO, 6 rue de Chantegril ouvre un salon de toilettage canin « **4 pattes19** ».

Sur rendez-vous au 06 36 56 23 48,

Adresse mail : celia.overgame@gmail.com

Caroline RICHARD vous accueille au 4 rue du Général Leynia de la Jarrige pour des séances de réflexologie, du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Séances uniquement sur rendez-vous au 06 10 50 80 94,

Adresse mail : carolinerichard1003@gmail.com

Sylvie GAUCLERE vous attend au 17 avenue de la gare pour de la thérapie manuelle « méthode Poyet » prendre rendez-vous au 06 79 68 56 10,

Adresse mail : sylvie.therapie@orange.fr

Site web : <http://sylvie-gauclere.osseo-articulaire.com>

Hervé PICARD s'est installé en qualité de carrossier-peintre, Rue du Ruisseau d'Amont depuis quelques mois.

Vous pouvez le contacter au : 06 32 14 31 79

Adresse mail : herve.picard19@laposte.net



CORREZE AUTONOMIE - Un nouveau service public, une prise en charge améliorée !

Depuis le 02/01/2024 vous pouvez et devez contacter le 05.55.19.19.19 (service gratuit) pour toutes demandes concernant l'autonomie (aide administrative, aide à la complétude de dossier, évaluation des besoins, suivi de dossiers, mise en place de la téléassistance, solution de répit, ...).

Les coordinateurs/trices (ex ICA) peuvent toujours se rendre à votre domicile.

CORREZE AUTONOMIE c'est plus de simplicité, plus de proximité, plus de réactivité.

Personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants, professionnels, nous sommes toujours là pour répondre à vos questions et besoins.

Contact de la coordinatrice de proximité : Madame Sylvia MOUTY tel : 05.55.19.19.19.

Permanences d'accueil des familles et des bénéficiaires avec ou sans rendez-vous le mardi de 13H30 à 17H30 au 11 Rue de la Croix Ferrée 19800 CORREZE

(Ces permanences peuvent être amenées exceptionnellement à être déplacées, mais un affichage sur les lieux d'accueil indique mensuellement, les plages de réception du public) »

Informations Diverses

IMPORTANT

Dès l'âge de 2 ans et jusqu'au CM2 l'école de Corrèze peut accueillir votre enfant.

Un dispositif intercommunal accepte les enfants de moins de 3 ans même s'ils n'ont pas encore acquis la propreté avec une grande souplesse dans la fréquentation. Une enseignante et une ATSEM s'occuperont d'eux pour les amener vers plus d'autonomie.

Pour les inscriptions, rendez-vous à la mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de résidence.

RAPPEL

Pour une bonne gestion des différents services administratifs (urbanisme, élections, CCAS, courriers etc...) Il est essentiel de venir à l'accueil de la mairie pour signaler tout changement ou nouvelle installation.

RECENSEMENT

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen dès l'âge de **16 ans** en **mairie** muni de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents

Après avoir fait votre *recensement citoyen* :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

COMPOSTAGE

La commune dispose d'un centre communal de compostage situé près de l'accueil du camping de la Chapelle. Elle souhaite créer un autre lieu vers le Moulin de Jarpeil et pour cela elle recherche 2 référents pour le gérer. Si vous êtes intéressés venez-vous présenter à la mairie.

NOUVEAU

La Commune dispose d'un nouveau site internet, pour le consulter :

<https://mairie-correze.fr>



Transports scolaires : Inscriptions pour la rentrée 2024-2025

Depuis septembre 2023, la compétence Transports scolaires est assurée par Tulle agglo sur son territoire en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM).

Qui est concerné par les transports scolaires ?

Les élèves scolarisés de la Maternelle à la Terminale.

Qui est concerné par les transports scolaires de Tulle agglo ?

Les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de Tulle agglo. Leur domicile doit se trouver à plus de 1,5 km de leur établissement scolaire. Les inscriptions se font auprès du service Transports et Mobilité de Tulle agglo.

Qui n'est pas concerné par les transports scolaires de Tulle agglo ?

- Cas n° 1 : les élèves domiciliés sur le territoire de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement (école primaire, collège ou lycée) situé hors de l'agglo.
- Cas n° 2 : les élèves domiciliés hors du territoire de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement situé sur le territoire de Tulle agglo.

Dans les deux cas, l'inscription aux transports scolaires se fera auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Comment se passent les inscriptions ?

Pour la rentrée 2024-2025, les inscriptions aux transports scolaires de Tulle agglo ouvriront le 1^{er} juin sur le site : **transports-scolaires.tulleagglo.fr**. Jusqu'au 20 juillet inclus, aucun frais de dossier ne sera appliqué.

Si votre enfant était inscrit pour l'année 2023-2024, il vous suffira de vous connecter avec les identifiants enregistrés lors de la première inscription, puis de cliquer sur « renouvellement ». Vous retrouverez alors les informations saisies l'année passée et vous pourrez les modifier au besoin.

Si votre enfant n'était pas inscrit, vous devrez créer un compte avec un identifiant et un mot de passe, puis remplir une demande.

Dans les deux cas de figure, vous devrez joindre les pièces justificatives (dernier avis d'imposition, photo d'identité de votre enfant, etc.) pour que le service Transports et Mobilité instruisse le dossier.

Si tout est conforme, le dossier est validé et vous pouvez passer au paiement en ligne en 1 ou 3 fois sans frais.

À partir du 15 août, le titre de transport (carte papier) sera envoyé à votre domicile pour que votre enfant puisse emprunter les transports scolaires dès la rentrée.

Retrouvez plus d'informations sur le site de Tulle agglo : tulleagglo.fr. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service Transports et Mobilité au 05 55 20 38 05 ou par mail à transports.scolaires@tulleagglo.fr.

« L'agglo à vélo ! »

Jusqu'à 200€ offerts pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Tulle aggro relance pour la troisième fois l'opération "L'agglo à vélo !" : une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Pour en bénéficier, déposez votre demande en ligne.



Faire du vélo c'est bon pour la santé, la planète, le moral...

Mais sur notre territoire, les côtes, montées et autres obstacles à fort dénivelé peuvent effrayer ! Heureusement pour nous, les vélos à assistance électrique (VAE) se sont fortement démocratisés ces dernières années, rendant accessible au plus grand nombre la pratique du vélo.

Pour encourager les habitants de son territoire à s'équiper, Tulle aggro propose depuis 2021 le dispositif "L'agglo à vélo !". Depuis sa mise en place, 100 personnes résidentes sur le territoire ont bénéficié de cette aide dont le montant moyen est de 200 €.

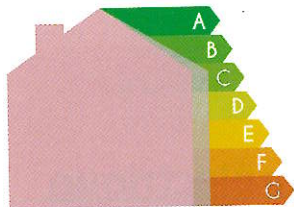
Comme lors de l'édition précédente, cela se formalise par un chèque d'une valeur de 100 €, 150 € ou bien 200 €. L'attribution de la somme est, en effet, soumise à un barème de ressources en fonction des revenus du demandeur.

Le chèque est valable 3 mois après son émission auprès des 4 vélocistes du territoire et partenaires de l'opération : Giant City Tulle, Brival, Intersport et Décathlon Essentiel. Il s'adresse aux personnes majeures résidant sur le territoire de l'agglo. Seul l'achat d'un vélo à assistance électrique de ville neuf ou d'occasion est possible. Sont donc exclus les VTT et vélos de route.

À noter : un seul chèque est accordé par foyer sur une période de 3 ans.

Le chèque VAE de Tulle aggro est cumulable avec d'autres aides (État, communes...). Sur le territoire, la commune de Corrèze bonifie le dispositif de 100 € supplémentaires pour ses habitants bénéficiant de l'aide de l'agglo.

Vous êtes intéressés ? Pour déposer une demande, rien de plus simple : rendez-vous à partir du lundi 22 avril sur le site tulleagglo.fr. Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne.



PREPaREz-VOUs a L'HIVER DÈs maINTENaNT !

Tulle agglo vous accompagne dans vos travaux de rénovation, que ce soit pour le montage de votre dossier, sur les différentes phases de financement et d'aides auxquelles vous pouvez prétendre ou encore pour l'ingénierie de votre projet.

Pour les propriétaires occupants un logement de plus de 15 ans :

- Aides aux travaux « geste par geste »
- Aides à la rénovation globale
- Aides aux travaux d'adaptation
- Résorption de l'habitat indigne

Ses subventions sont soumises à conditions de ressources et/ou atteinte d'une classe énergétique minimum.



Pour les propriétaires bailleurs :

- Aides aux travaux « geste par geste »
- Aides à la rénovation globale
- Aides aux travaux d'adaptation
- Résorption de l'habitat indigne

Ses subventions sont soumises à conditions de ressources et/ou atteinte d'une classe énergétique minimum et/ou conventionnement. Elles dépendent également du portage juridique (SCI ou noms propres).

zOOm sUR L'OPAH RU

Un dispositif complémentaire existe pour la commune de Corrèze : l'OPAH-RU (Renouvellement Urbain). Il permet aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'une bonification des aides si leur logement se trouve en centre-bourg.

LES AIDES BONIFIÉES PAR LA COMMUNE

Pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs :

- Réhabilitation habitat indigne et dégradé
- Rénovation de façades

Pour connaître le périmètre exact concerné par l'OPAH-RU, rendez-vous sur aides-habitat.agglo-tulle.fr

Un seul lieu pour vous informer

La MaIsON DE L'HaBITaT DE TULLE Agglo

Les conseillers sont à votre écoute, vous accompagnent et vous guident tout au long de votre projet.



POUR PLUS
D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ La MaIsON DE
L'HaBITaT

Tél. 05 55 20 67 01 - maison-habitat.agglo-tulle.fr

2 rue François Bonnelye, 19000 Tulle

UN SERVICE DE
TULLE
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**France
Rénov'**
le service public pour
renover mon habitat

ECOLE



Bonjour à tous,

Les élèves de l'école terminent leur année. Les sorties de fin d'année se sont déroulées fin mai / début juin avec la visite de la réserve de Calviac pour les grands et la pratique de l'accrobranche pour les plus petits.

Une fête de l'école est prévue le mardi 2 juillet, en collaboration étroite avec l'association les P'tits Corrèzois. Cette année, des jeux sont proposés aux élèves.

La rentrée prochaine se prépare, avec beaucoup de changements et nouveautés !

Pour ce qui est du nombre de classes, celui-ci reste inchangé : nous conservons nos 5 classes et notre dispositif intercommunal de scolarisation d'enfants de 2 ans. Les effectifs, eux, sont légèrement à la hausse.

Les locaux de l'école élémentaire vont faire peau neuve : de gros travaux sont prévus sur tout le plateau : sol, murs et plafond, les sanitaires et les lavabos du couloir. Ils débiteront au début de l'été et se termineront nous l'espérons pour les vacances de Noël, avec l'espoir de commencer la nouvelle année 2025 dans une école toute belle, toute neuve ! Sacré cadeau du bonhomme en costume rouge et barbe blanche !

Enfin, en cette année 2024 basée sur l'olympisme, l'école s'est engagée, comme dans l'exemple de reproduction des anneaux olympiques fabriqués par nos élèves de 2 ans.

L'équipe enseignante se joint à moi pour remercier l'association Les P'tits Corrèzois pour leur soutien, la Mairie pour leur investissement et les commerçants qui ont répondu présents lorsque nous les avons sollicités.

Bel été à tous, rendez-vous le lundi 2 septembre pour une nouvelle année scolaire et bonne continuation aux élèves quittant l'école.

Valérie Bergon, directrice de l'école de Corrèze

Le Collège

Une année EUROPEENNE riche et dynamique au collège de Corrèze !

L'équipe éducative et pédagogique de l'établissement à œuvré et accompagné ses usagers vers de nombreuses actions et dispositifs en faveur de la réussite de tous.

L'accompagnement vers l'excellence :

- Dispositif DEVOIRS FAITS pour tous les élèves de 6ème et pour tous les élèves volontaires
- Avec son taux de 100% de réussite au Diplôme national du Brevet à la session 2023, tous les professeurs, les Assistants d'éducatifs et les Assistants d'éducation accompagnant le handicap ont accompagné le mieux possible la nouvelle cohorte des élèves de Troisième vers cet examen qui aura lieu dans l'établissement les 1 et 2 juillet 2024.
- Dès la rentrée 2024, le français et les mathématiques seront enseignés en groupe de besoins pour les élèves et marquera encore notre excellent travail d'accompagnement de chacun vers la réussite.
- La découverte professionnelle perdurera et apportera une prise de hauteur pour tous les élèves de 5ème sur le monde professionnel et le sens de l'Ecole dans le quotidien et l'engagement face au travail personnel de chaque élève.
- Deux stages de réussite ont eu lieu cette année scolaire : 19 et 20 février 2024 ; 15 et 16 avril 2024.
- Deux sessions de vacances apprenantes : du 21 au 25 août 2023 et du 26 au 29 août 2024
D'ailleurs pensez à inscrire vos enfants à la nouvelle session.

Vacances apprenantes du 26 au 29 août 2024
Inscription jusqu'au 05 juillet



3 temps forts ont marqué l'année scolaire 2023-2024 :

1er temps fort : les voyages



VOYAGE EURASMUS + vers la Belgique



40 élèves ont participé à ce voyage avec 5 accompagnateurs



VOYAGE D'ETUDE vers L'ITALIE



58 élèves ont participé à ce voyage avec 5 accompagnateurs

Merci à eux !

CARTE DES MENUS

COLLEGE BERNADETTE CHIRAC

★★★★★★

* produit issu de l'agriculture locale / ** produit issu de l'agriculture bio

[illegible]

L'ensemble des personnels du collège Bernadette Chirac de Corrèze



Centre d'incendie et de Secours de CORREZE

A découvrir

au centre culturel de CORRÈZE tous les après-midis de 15h à 18h30

du samedi 20 juillet au mardi 12 août 2024

L'EXPOSITION

SUR LE THEME DES « SAPEURS-POMPIERS »



Présentée par

**HISTOIRE & PATRIMOINE de CORRÈZE et ses ENVIRONS
AMICALE des SAPEURS-POMPIERS de CORRÈZE**



Venez nombreux !



l'actu

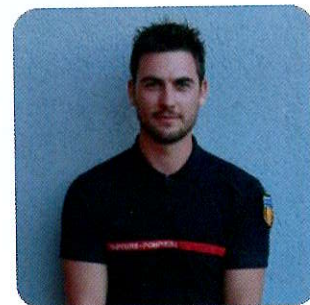


Le 1^{er} juin 2024, l'adjutant **Guillaume BEC** a pris de nouvelle fonction, il succède à l'adjutant-Chef **Pierre CHAZALNOEL** et devient adjoint à la Cheffe de centre lieutenant **Milène MARTINIE**.

Changement aussi pour notre amicale des sapeurs-pompiers :
Le 6 avril 2024, **Thomas TINDAS** devient le nouveau président en succédant à **Romain PESCHEL**.

Voici le nouveau bureau :

Président **Thomas TINDAS**, Vice-Président **Vivien LEBRIEZ** Trésorière **Marion DELANNOY**, Trésorière-adjoint **Héloïse RIBET** Secrétaire **Romain PESCHEL**, Secrétaire-adjoint **Cédric DELANNOY**



**Les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Corrèze sont opérationnels
24h/24 et 7 jours/7**

ON A BESOIN DE VOUS 🙌

Rejoignez notre équipe de héros du quotidien 🧑‍🚒

Vous habitez à moins de 5 minutes de Corrèze et avez le désir de servir votre communauté ? Vous avez entre 18 et 60 ans ?

Devenez sapeur-pompier volontaire et faites la différence !

Pourquoi devenir pompier volontaire ?

- 👉 Aider les autres : intervenez lors d'incendies, accidents et urgences médicales
- 📖 Formation : bénéficiez d'une formation complète et continue
- 👥 Esprit d'équipe : intégrez une équipe solidaire et engagée
- 🚀 Développement personnel : relevez des défis stimulants

Ce que nous recherchons

Des personnes motivées et prêtes à s'engager

Le sens de l'entraide et de la solidarité

La disponibilité pour intervenir en cas d'urgences

Ce que l'on vous offre

Un équipement complet

Une ~~easeme~~ deuxième maison

L'adoption des bons gestes au quotidien

Des moments de convivialité (barbecues, baby-foot, pétanque, repas...)

Alors, qu'est ce que vous attendez?

Pour nous contacter :

🧑‍🚒 **Milène MARTINIE** (Cheffe de centre) :

06 86 62 15 48

✉ mmartinie@sdis19.fr

🧑‍🚒 **Guillaume BEC** (Adjoint) :

06 23 99 41 02

✉ gbec@sdis19.fr



Etat Civil

Etat civil... De Janvier à Juin

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Le 11 mars 2024 : Lou de Lucie THOMAS et Louis KALEMA

Le 26 avril 2024 : Louise d'Anaïs DE AZEVEDO et Mathieu DUMONT

Le 23 juin 2024 : Reynard de Nicola BASSON et Samuel EATON

Le 27 juin 2024 : Léna de Marie BOTTER et Théo GORSE

Expriment tous leurs vœux de bonheur à :

Le 4 mai 2024 : Caroline OLIVES et Florian CAYZAC

Le 25 mai 2024 : Mylène HERREWYN et François AUBERT

Le 15 juin 2024 : Anne-Cécile GADRAS et Thomas BARBIER

Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

Mme CHATRAS épouse SENUT Justine le 27 Janvier 2024

Mme DUMOND Marcelle : le 6 février 2024

Mme FERRÉ Geneviève : le 13 février 2024

Mme ROUMAILHAC épouse MAGNE Marie-Antoinette : le 15 février 2024

Mme BORDES épouse DE-RISSAU Colette : le 18 février 2024

M. LANOT André : le 22 février 2024

Mme VIALLE épouse DELAUNAY Maria : le 7 mars 2024

Mme SIEGEL épouse DUBECH Josette : le 19 mars 2024

Mme PICARD épouse VILLENEUVE Gilberte : le 23 avril 2024

M. DAMIEN Charles : le 27 avril 2024

M. CHAPUT Jean-Julien : le 15 mai 2024

Mme GEBHARDT épouse TEYSSANDIER Christiane : le 31 mai 2024

Mme VIRSOLVY épouse GALLET Thérèse : le 30 juin 2024

Manifestations

Le 6 et 7 Juillet 2024 : 1^{er} Festival de l'Art et du bien-être

Du 13 juillet au 15 août 2024 : Exposition « les pompiers » organisée par Histoire et Patrimoine de Corrèze et de ses environs.

14 Juillet 2024 : Bal populaire, feu artifice repas organisé par la municipalité et Club Sport et Culture.

22 juillet 2024 : Marché festif organisé par Corrèze Animation et les Bouleaux d'Argent.

2 août 2024 : Foire aux Bijoux organisée par CSCC.

Du 9 au 18 août 2024 : Exposition d'Arts plastiques salle de l'ancien Conseil Municipal organisée par Arts&Creations.

10 août 2024 : Comice Agricole.

10 août 2024 : Vide Grenier organisé par Corrèze Animation.

14 août 2024 : Vernissage et proclamation des résultats du concours photos.

13 octobre 2024 : Fête des champignons organisée par Corrèze Animation.

Novembre : Bourse aux jouets organisée par CSCC.

La Vie de Nos Associations

Les P'tits Correzois

Encore une fin d'année riche en actions pour les P'tits Correzois qui ont pris leurs marques pour cette deuxième année d'existence.

Après le Noël de l'école financé par la vente de sapins et de chocolats, les opérations « Box-goûter » se sont poursuivies et ont rencontré un franc succès en février et en avril. La dernière box-goûter est prévue fin juin.

Un après-midi convivial de Carnaval a eu lieu en mars et un Vide ta chambre a été organisé en mai.

L'association est aussi partenaire de la Fête de l'école de début juillet.

Ces différentes actions ont permis à l'association de contribuer au financement des sorties scolaires de fin d'année à hauteur de 10€ par élève, ce qui représente une somme de 1070 € et permettront d'assurer le financement des prochains projets de l'école.

Nous remercions tout particulièrement la municipalité, l'équipe de l'école de Corrèze et les commerces de Corrèze qui sont des partenaires précieux.

Un grand merci aussi à l'ensemble des parents de l'école pour leur soutien et leur engagement lors des actions menées !



CORREZE ANIMATION



Récemment **Corrèze animation** vous a proposé, le 27 avril, un repas dansant autour d'un délicieux repas tête de veau, pot préparé avec beaucoup de soin et de savoir-faire par Bernard VIALLET et Laurent. Ce repas a rassemblé plus de 80 personnes dans une ambiance très conviviale et festive. Nous avons le plaisir de vous convier à plusieurs rendez-vous alors dès à présent, nous vous remercions de **noter dans vos agendas** :

- **Le lundi 22 juillet Marché festif** coorganisé avec nos amis des Bouleaux d'argent avec le concours de la municipalité que nous remercions. Présence de producteurs et de commerçants locaux. Animation musicale Karin'K (chansons françaises)
- **Le samedi 10 août : Vide grenier** en semi-nocturne (16h-22h) emplacement gratuit pour les habitants de CORREZE, inscriptions et réservations auprès de Mathieu au 06.84.87.34.17. La soirée se poursuivra autour d'un traditionnel « moules-frites ». Il est préférable de s'inscrire également. Cette soirée sera animée par le groupe fiesta 80 (chansons françaises des années 80 à nos jours).
- **Le dimanche 13 octobre Nous fêtons ensemble la 25ème fête des champignons.**

D'autres projets sont à l'étude pour cet automne.

Nous souhaitons remercier la municipalité pour sa subvention annuelle, la mise à disposition des salles, du matériel et des personnels techniques et administratifs avec qui nous travaillons très efficacement.

Un immense merci également à tous nos partenaires : commerçants et artisans du secteur ainsi qu'aux professionnels de santé qui font le choix d'encourager nos actions en finançant notre plaquette publicitaire. Nous vous invitons à les faire travailler en priorité.

Un grand merci à vous toutes et tous qui par votre présence à nos manifestations nous encouragent à persévérer.

Par ailleurs, si vous aussi vous souhaitez vous engager, n'hésitez surtout pas à nous rejoindre nous vous accueillerons avec le plus grand des plaisirs.

Enfin, l'ensemble du bureau, du conseil d'administration et les membres actifs de CORREZE ANIMATION se joint à moi pour vous souhaiter le plus bel été possible à CORREZE.



Le Président
Mathieu MARTINIE.



Association

DANSES & GYM CORREZE

- Vous avez envie de danser mais vous n'avez pas de partenaire pour la danse en couple,
- Vous cherchez un moyen de vous vider la tête après une journée de travail,
- Vous avez envie de vous dégourdir les jambes tout en étant à l'abri dans une salle,
- Vous voulez faire travailler vos méninges en musique et dans la bonne humeur...

N'hésitez plus et venez pratiquer la danse country avec nous, ça se danse en ligne, ça vide la tête, ça dégourdit les jambes et fait travailler la mémoire, le tout en musique.

Si vous n'avez jamais dansé de country, pas de souci, nous sommes là pour vous apprendre dans la bonne humeur, et vous avez 3 séances d'essais les mardis avant de vous inscrire.

Nous sommes présentes (Messieurs vous serez les bienvenus) tous les mardis, même pendant les vacances, alors venez nous voir et faire un essai.

Notre association

DANSE ET GYM CORREZE

Sera heureuse de vous accueillir à la salle des fêtes de Corrèze

Tous les mardis de 20h à 22h et le 3ème vendredi du mois de 19h30 à 21h avec notre prof de country : Angélique

Tarif : adhésion 10€ plus cotisation pour les cours 55€ (ce montant pourra varier après notre AG pour l'année 2024-2025)

Renseignements

Mail : danses.gym.correze19@gmail.com

Tel : Ghislaine au 06 73 51 19 58





Arts & Créations Corrèze

Nos projets de l'été

L'association propose cette année son 2^{ème} concours photo et sa 9^{ème} exposition d'arts plastiques.

Le concours photo : ouvert à tous et toutes, petits et grands, il a pour thème « **Arbre(s)** ». Jusqu'au **14 juillet** les personnes intéressées peuvent envoyer par mail 2 photos maximum d'arbre(s) à l'adresse suivante : arts.creations.correze@gmail.com en donnant leurs coordonnées.

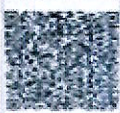
Comme l'an passé la créativité et l'originalité seront appréciées par le jury. On pourra envoyer des photos récentes ou plus anciennes, couleur ou noir et blanc.

Arts & Créations Corrèze
2ème Concours Photo
du 1er mai au 14 juillet 2024
*ouvert aux enfants
et aux adultes*
Arbre(s)



© Anne Marie Maréchal

Inscription obligatoire
Règlement du concours sur le site de l'association
artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze





Pour plus d'informations sur le règlement
du concours consultez notre site en
flashant le QR code ci-dessus

Notre site : <http://artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze>

Le 14 août : proclamation des résultats durant le vernissage de notre expo annuelle et exposition des photos.

De nombreux cadeaux seront offerts par le jury aux meilleures photos aussi bien des adultes que des mineurs. L'an passé 20 photographes avaient été récompensés.

La 9^{ème} Exposition d'arts plastiques du 9 Août au 18 Août

Elle se déroulera dans l'ancienne salle du conseil à la Mairie de Corrèze.

Tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

Vernissage le mardi 14 août à partir de 18h30.

Cette année, on retrouvera des exposants présents depuis le début de l'aventure de notre association.

Ils seront rejoints par Colette Lafaire, aquarelliste, Jacqueline Puygrenier potière et Christian Vialle photographe.

Par ailleurs, l'assemblée générale des adhérents de l'association se déroulera le **vendredi 16 août à 19h** dans la salle d'exposition



A gauche : Roses trémières,
aquarelle de Colette Lafaire

A droite : Martin-pêcheur,
photo de Christian Vialle

Ci-contre : Figures en raku
de Jacqueline Puygrenier



Pour nous joindre : 06 13 17 26 02 - arts.creations.correze@gmail.com

La Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

**Lundi : 16h-18h
Mercredi : 14h-16h
Samedi : 10h-12h**

La bibliothèque municipale vous accueille tout au long de l'année et met à votre disposition de nombreux services.

Vous y trouverez romans, documentaires, littérature policière, bandes dessinées, livres audios, , DVD, pour tous âges (petite enfance, enfants, ados, adultes) et tous les goûts.

Un des avantages d'une bibliothèque de proximité est d'avoir une relation privilégiée avec ses lecteurs.

La bibliothèque municipale est un Pôle d'attraction et un outil pédagogique pour l'ensemble de la population.

L'accès à la bibliothèque municipale est libre et gratuit .

N'hésitez pas à venir découvrir nos nouveautés régulièrement .

Le 24 Mai, nous avons reçu Pascal FLEURIOT avec son conte « Vaincre sans combattre » dans le cadre de COQUELICONTES,

photo conteur

L'équipe de la bibliothèque, composée de Amandine, Charline, Christian, Danielle , Marie-Thérèse, Michèle, Marie -Christine, Monique, Christine, Rafaël, sera heureuse de vous recevoir et de vous conseiller.

A BIENTÔT

Bibliothèque de Corrèze : 05.55.20.86.23

bibliotheque.correze@orange.fr

Place de la mairie (entrée office de tourisme)



TERVAS Association pour la Promotion des Arts Graphiques et Manuels

- STAGE VITRAIL

L'association a, en mars dernier, à Corrèze, animé un stage d'initiation au vitrail, en partenariat avec Maisons Paysannes de la Corrèze.

Ce stage a permis à 5 nouveaux projets de voir le jour.

Les projets étaient issus de sources d'inspiration très diverses : moderne, végétal, art-déco Égypte ... ; et à destinations variées : porte, imposte, fenêtre.

Les techniques les plus courantes ont été mises en œuvre, au plomb, au cuivre (Tiffany).



Un autre stage sera vraisemblablement programmé à l'automne.
Si vous êtes intéressé(e)s, contactez dès maintenant l'association.

Renseignements par mel à tervas@free.fr
ou par téléphone (Ch.Dorémus) au 0 652 662 819.

Évènementiel de cet été :

- ATELIER DU PENITENT BLANC

Depuis 2021 un collectif rassemble chaque année plusieurs céramistes à l'atelier- du Pénitent Blanc.

Cette année ce sont 3 céramistes de Moyenne Corrèze.
Durant l'été elles proposeront leurs créations à la vente, ainsi que des démonstrations de leurs savoir-faire.

La boutique-atelier sera ouverte de 10h à 19h du lundi au samedi
Dès le 1^{er} juillet, et jusqu'au 31 août.

Sabine DOREMUS-LOOSDREGT Corrèze	sculptures grès
Dorota SADOWSKI Eyrein	grès utilitaires décorés
Audrey VIERNE Rosier d'Égletons	grès utilitaires décorés

Ceram19
Collectif de Céramistes

Atelier du Pénitent Blanc
19 rue Eugène Combes, 19800 CORREZE | 07 81 98 82 43



Juillet-Août 2024
Boutique du lundi au samedi : 10h-19h

atelierdupenitentblanc@gmail.com | www.facebook.com/Ceram19

Contact : Atelier du Pénitent Blanc – 19 rue Eugène Combes
<https://www.facebook.com/Ceram19>



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE CORREZE ET SES ENVIRONS

Début d'année classique avec, en particulier, la finalisation de la préparation à l'Assemblée générale, et la fin de la préparation de l'exposition estivale « Les SAPEURS-POMPIERS ».

L'Assemblée générale s'est donc déroulée le samedi 23 mars devant une vingtaine de personnes. Bureau et membres auraient aimé voir les municipalités représentées par au moins un élu, même si une était excusée. Le rapport moral et le bilan financier ont été adoptés à l'unanimité. Les finances présentent quelques réserves, grâce à la vente de livres, aux visites de la cité, sans oublier les subventions des municipalités ; remerciements à ces dernières pour leur soutien et merci à la secrétaire Marie-José et à la trésorière Danielle pour leur bonne gestion. On pourrait faire preuve d'optimisme pour l'avenir, si ce n'était l'âge des membres, en particulier du bureau. Depuis la création de l'association, en 2010, malgré de nombreux appels, les effectifs ont peu évolué ; il y a bien quelques nouveaux membres, mais il s'agit surtout de remplacement de personnes ayant pris quelques distances, mutation ou problème de santé. Aussi, aujourd'hui, nous lançons un nouvel appel, pour que des gens de bonne volonté, intéressés par le patrimoine bâti et non bâti, viennent rejoindre l'association. Profitant de l'occasion, nous annonçons **la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire le 18 septembre, afin d'élire un nouveau bureau, l'actuel étant démissionnaire**. Ainsi, le nouveau bureau élu pourra disposer d'un temps correct pour préparer l'année 2025.

Autre information, en fin d'année 2023, l'association a obtenu, de la part de la Direction générale des Finances publiques de la Corrèze, l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux aux particuliers ou entreprises, au titre de l'article 238 bis du Code général des Impôts. Nous sommes prêts à vous les délivrer en échange de votre don (l'avantage fiscal est de 66%).

L'exposition de cette année va rendre un hommage aux femmes et aux hommes, sapeurs-pompiers volontaires qui ont la charge de la sécurité et de la protection des personnes. Avec Pierre Peschel, nous avons convenu, depuis quelques années de présenter une exposition sur les sapeurs-pompiers. Pierre ayant accumulé et classé un grand nombre de documents, c'était le moment de passer à l'étape suivante, la réalisation de cette exposition. Il a fallu faire un important travail de sélection ; avec regret, faute de place, nous n'avons pu évoquer les grands incendies. L'exposition est divisée en deux grandes parties. La première porte sur l'histoire générale des combattants du feu, leur organisation, les matériels et les tenues. Quant à la deuxième, elle est consacrée au Centre d'Incendie et de Secours de Corrèze dont les premières traces remontent à 1912. Une présentation aura lieu au Centre de Secours de Corrèze le mercredi soir 10 juillet à 18 heures où vous êtes tous invités, ensuite l'exposition sera présentée dans la salle du Centre culturel de Corrèze, tous les après-midis de 15h à 18h30, du 20 juillet au 12 août.

Des visites de la cité, en semi-nocturne, auront lieu les vendredis soir à 20 heures, les vendredis 12, 19 juillet, 2, 9, 16 et 23 août. Étant donné les travaux à l'intérieur de l'église Saint-Martial, le circuit partira du monument aux Morts, comprendra la visite de la cité médiévale, la montée vers la chapelle des pénitents et se terminera par sa visite intérieure.

Début avril, l'association et quelques sympathisants sont allés découvrir le château de Combarn sur le territoire de la commune d'Ornac sur Vézère. Au Xème siècle, après la prise de Turenne par Archambaud Ier, la vicomté de Combarn couvrait, en débordant sur le sud, tout le territoire du département de la Corrèze. C'est en 1059, qu'Archambaud II créa pour son fils cadet, Ebles Ier, la vicomté de Ventadour (les territoires autour de la vallée de la Corrèze) et garda pour son fils aîné, Archambaud III, l'autre partie de la vicomté de Combarn (les territoires de la vallée de la Vézère).



SAUVEGARDE DES BÂTIMENTS INSCRITS DE LA COMMUNE

La troisième tranche des travaux de restauration, et donc la dernière, concernant l'église Saint-Martial doit s'achever avant la fin de l'année. L'ampleur de ces travaux, et donc leur coût, a nécessité un découpage en trois tranches, tant pour l'obtention des subventions que pour le budget de la commune.

En raison du manque d'entretien, la dégradation lente, rarement bien visible, mais tout de même présente, mettait en péril la structure des édifices, ce qui était particulièrement visible à la chapelle des pénitents. Il était urgent d'agir pour éviter toute destruction par le temps ou l'indifférence.

Quelques soient nos croyances et nos opinions, ce patrimoine chargé d'histoire, constitue l'identité de notre village. C'est un attrait touristique non négligeable, (les objets classés, les retables, la litre funéraire, etc). Il ne s'agit pas que d'un **patrimoine cultuel**, mais de pérenniser un **patrimoine culturel**. Ces travaux permettent la préservation du patrimoine pour la transmission aux générations futures.

Une convention a été signée entre la Municipalité, l'association Histoire et Patrimoine de Corrèze et ses Environs et la Fondation du Patrimoine afin de lancer un appel aux dons. Tout don bénéficie d'une réduction d'impôts. Si la première année il y a eu une centaine de dons, aujourd'hui, au bout de trois ans, seulement 149 donateurs, y compris les versements effectués par l'association suite aux différentes manifestations, (concerts, chorale).

Aujourd'hui encore nous sollicitons votre aide, aidez-nous à préserver ces symboles de notre histoire, votre soutien est nécessaire à leur sauvegarde. D'avance merci.

► Sauvegarder les monuments emblématiques de Corrèze

◆ LE PROJET

En 2017, la commune de Corrèze a fait réaliser un **diagnostic complet de l'ensemble de ses édifices inscrits** (église Saint-Martial, chapelle des Pénitents Blancs et porte Margot). À la suite de cela, **une mission a été confiée à un architecte du patrimoine** pour assurer la mise en valeur de ces trois monuments. L'état sanitaire a confirmé par ailleurs la **nécessité de travaux de restauration importants**, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments, qui vont être réalisés en **trois tranches distinctes**. Un tel **phasage des travaux** permettra en effet de laisser un **lieu de culte toujours disponible** pour les différentes manifestations culturelles, tout en **assurant à la commune un équilibre financier** sur l'ensemble de l'opération.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint Martial, dont les origines remontent au XIIème siècle, a subi de **multiples reconstructions** comme celle du clocher au XIVème siècle et XVIIème siècle, ou adjonctions, telle la sacristie et trois chapelles latérales au XVIIème siècle ainsi que l'extension nord au XIXème siècle ; elle est inscrite depuis 1972. La **chapelle des Pénitents blancs**, construite au XVIIIème siècle, **inscrite depuis 1988**.

Quant à la **porte de la ville, dite porte Margot**, elle date du XVème siècle et figure parmi l'inventaire supplémentaire des **monuments historiques depuis 1927**.

◆ LA MOBILISATION

Ces travaux constituent une **lourde charge pour le budget communal**. C'est pourquoi le conseil municipal de la commune de Corrèze, par l'intermédiaire de l'association **Histoire et Patrimoine de Corrèze et ses environs**, dont les buts sont la sauvegarde, la valorisation et la promotion du patrimoine local, a décidé de faire appel à la Fondation du Patrimoine, afin de **lancer un appel aux dons**. Celui-ci est **ouvert à tous**, habitants, entreprises, associations et amis de la commune de Corrèze. **Tout don est important et significatif** de son attachement à la commune.

Montant des travaux	1,2 millions d'euros
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	2nd semestre 2021

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Monuments de Corrèze

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, si il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/76215
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - Monuments de Corrèze**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant : _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 60 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 8 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

La reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Credit photos © Communauté de Corrèze

Les Bouleaux d'Argent

Un petit résumé de nos activités du 1^{er} semestre 2024

L'année 2023 s'est terminée par notre Assemblée Générale. A cette occasion, nous avons fêté les 50 ans du Club.

Le 15 février : la Société Florilège est venue nous présenter ses produits favorisant l'amélioration de la vie quotidienne (sommeil, douleurs, ainsi que des articles facilitant le ménage (appareil à vapeur ...). Comme l'an dernier, elle a offert aux participants un repas au « Pêcheur de Lune » et 500 euros pour le Club.

Le 17 mars : notre traditionnel Loto s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Les joueurs venus nombreux sont repartis avec des lots de valeur.

Le 13 avril : le repas de printemps a eu lieu à l'auberge de Chauzeix à Saint-Augustin. Il a réuni une soixantaine de personnes dont notre ancienne Présidente et son mari, M. et Mme BATREAU, que nous avons été heureux d'accueillir.

Le 29 juin : 46 personnes des Clubs de Corrèze et de Bar prévoient une escapade d'une journée à Montpezat-de-Quercy.

Faute de participants, la sortie de deux jours en Charente Maritime, programmée en mai, a été reportée au 14 et 15 septembre. Il reste encore des places. Si vous êtes intéressés, contactez la Présidente de l'Association : Mme DUMOND Monique.

Depuis le 4 janvier 2024, nous proposons une séance de gym-santé-équilibre-mémoire tous les jeudis de 14h30 à 15h30 à la salle des fêtes de Corrèze encadrée par une animatrice. Nous avons actuellement, 25 personnes inscrites.

Les marches du lundi après-midi connaissent toujours autant de succès. Nous remercions vivement les personnes qui les organisent à tour de rôle. Le mardi après-midi, quelques personnes se réunissent pour effectuer des travaux de couture et autres et le jeudi après-midi, les joueurs de belote et autres jeux de société se retrouvent. Ces activités cessent pendant l'été et reprendront début septembre.

Avec nos amis de « Corrèze-Animation », nous préparons le marché festif du 22 juillet et le vide-grenier du 10 août

Projet pour la rentrée : présentation gratuite vélo cognitif – démonstration et mise en place le mercredi 4 septembre 2024 de 14 h à 16 h. Pour tous renseignements s'adresser à Monique DUMOND au 06 84 51 53 29.

Celle-ci et son Equipe vous souhaitent de passer un excellent été.



Marche du lundi 3 juin au Puy de Sarran



Une partie des participants à la séance de gymnastique du jeudi après-midi



Repas lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2023 : anniversaire des 50 ans du Club



L'A.S.V.C.



La saison 2023/2024 vient de se terminer avec un bilan positif.

L'équipe fanion a réalisé un parcours remarquable en terminant 1^{er} de sa poule et champion de départemental 3. Sur les 20 matchs disputés, elle a glané 16 victoires pour 3 nuls et seulement 1 défaite. L'objectif de la montée en Départemental 2 est donc accompli pour les joueurs de Dominique Alves et Yves Graille.

La réserve a également rempli les siens : elle a conforté son effectif, participé à toutes les rencontres et joué son rôle de viviers avec sérieux et plaisir.

La formation futsal continue de faire découvrir cette pratique aux licenciés du club et des autres clubs.

Les U17 ont obtenu une belle 3^{ème} place en pratiquant un jeu de qualité.

L'école de foot reste une priorité mais un manque de joueurs pénalise certaines catégories. Il est impératif de recruter de nouveaux jeunes, éducateurs, de créer une dynamique et certainement de s'unir avec des clubs voisins.

Le district de football de la Corrèze a confié à l'A.S.V.C. l'organisation de son assemblée générale et une formation d'éducateurs.

Différentes animations ont égayé notre saison : feu de st Jean, tournoi U11, passage des calendriers, arbre de Noël, repas dansant, journée parents/enfants ...

Le stade de foot à 5 sera bientôt en service, il deviendra un outil primordial pour le développement de notre club.

La saison 2023/2024 terminée, il faut dès à présent préparer la future avec ambition et humilité.

L'A.S. Vitrac-Corrèze vous souhaite de passer un très bel été et vous donne rendez-vous en septembre.

LE CSCC

Les cours de yoga ont lieu à la salle des fêtes le jeudi à partir de 19h

A la rentrée, l'association mettra en place une section art-thérapie.

Pour tous renseignements, contactez le 06 60 97 74 17

L'association organisera son marché artisanal, foire aux bijoux le vendredi 2 Août sur la place de la mairie.

Section athlétisme



Alors que la saison d'athlétisme n'est pas encore finie, les dirigeants de l'athlétisme corrézois peuvent être satisfaits de l'année 2024. En effet, la persévérance et l'abnégation des bénévoles du club dans l'école d'athlétisme leur a permis d'obtenir le label BRONZE de la Fédération Française d'athlétisme. Une belle récompense pour ce club formateur qui envoie régulièrement ses athlètes aux championnats régionaux et aux championnats de France pour les plus performants.

Cette saison encore, la section a rempli son rôle avec son école d'athlé forte de 22 enfants qui ont participé aux 6 étapes du challenge départemental. La cinquième étape a eu lieu à Corrèze le 1^{er} Juin et a réuni 70 athlètes venus des différentes écoles d'athlétisme du département. Dans la catégorie EA, l'équipe de Corrèze a terminé deuxième, chez les PO l'équipe corrézoise a fini 4^{ème}

Dimanche 9 juin, Emily Saussay participait aux championnats régionaux LANA du 5000m marche. Elle se classe 9^{ème} en marchant les 5000m en 33mns59s.

En attendant la reprise des entraînements vers le 11 Août, les athlètes du club vont prendre un repos bien mérité afin de reprendre du bon pied les compétitions de début de saison au mois de Septembre





Section occitan

Tous les 15 jours, le samedi de 10h à 12h, nous sommes une bonne dizaine à nous réunir à la salle des Anciennes Ecoles pour échanger en patois de chez nous, et en français, autour de textes d'auteurs du pays comme J B Chèze, Roger Tenèze, Johannès Plantadis et d'autres encore,

Tout cela dans la bonne humeur et éclairés (ou accompagnés) par Claude Chabrerie et Robert Gendre,

Si vous nous rendez visite, vous serez les bienvenus,

Nos prochaines rencontres : septembre 2024
lo patois de nos ancians per lo plaser,

A pro leu
Tel 05 55 21 30 87

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE CORREZE

« LE FUSIL CORREZIEN »

Je vais commencer par faire le bilan de la saison de chasse (même si elle se termine au 30 juin, une saison de chasse commence le 1^{er} juillet de l'année-n et se termine le 30 juin de l'année n+1).

Bilan de la saison de chasse 2023-2024 :

15 sangliers (11 pour la saison 2022/2023, 13 pour la saison 2021/2022),

19 chevreuils pour 28 attributions (dont 9 brocards en tir d'été),

2 cerfs (1 cerf 9 cors et un jeune de l'année) pour 5 attributions.

Pour la saison prochaine (2024-2025), il nous a été attribué 28 chevreuils et 5 cerfs. Comme il n'y a pas de plan de chasse « sanglier » en Corrèze, les prélèvements sont illimités.

Les comptages aux phares du Lièvre, réalisés par les techniciens de la FDC 19, habituellement effectués au mois de mars tous les 2 ans sont suspendus pour quelques temps sur notre territoire en raison de la mise en place d'un nouveau protocole de suivi des populations de Cerf en Corrèze.

A partir du 1^{ER} juin 2024, les tirs d'été des brocards (chevreuils mâles) et du renard vont avoir lieu. Comme depuis quelques années, des chasseurs de Savoie viendront à cette occasion. Ils ne chassent que sur le territoire de la société de chasse du « Fusil Corrèzien » et sont des chasseurs responsables tant au niveau éthique que sécuritaire.

L'assemblée générale de la Société de chasse du « Fusil Corrèzien » se déroulera le vendredi 09 août 2024 à la salle des associations (à côté de la Trésorerie) à 21H00. Chasseurs, Propriétaires, Agriculteurs, Forestiers ainsi que toutes autres personnes sont conviées à l'assemblée générale.

Le Président, Xavier LE BON

06-61-17-28-63



Nouvelle Association sur
19 »

Corrèze : « *Lamagidezart – Association Talent*

Trois passionnés installés sur Corrèze, Margaux - La Barbière de Corrèze, Caroline - Réflexologue et Régis - Tatoueur, ont décidé d'allier leurs savoir-faire et compétences afin de proposer des événements locaux en lien avec leurs différents arts. « La Magie des Arts et du bien-être » a donc vu le jour récemment.

L'objectif étant de se servir d'une nouvelle dynamique pour promouvoir et développer les commerçants locaux autour de pratiques artistiques en tout genre, afin de se faire connaître du grand public, pour ainsi mettre en valeur l'entrepreneuriat et l'artisanat sous toutes ses formes.

L'association organise son tout 1^{er} Festival de l'Art et du bien-être, les 6 et 7 juillet prochain, en proposant 2 jours de festivités avec des concerts, des tatouages flash, des prestations de barbiers/coiffures, des séances découvertes en massage, réflexologie, yoga enfant, des stands artisanaux divers et variés. Une ambiance qui se voudra conviviale et ouverte à tous pour fêter ensemble le début de l'été.

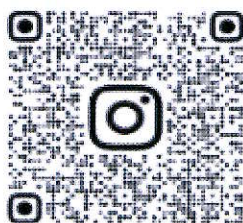
L'association venant d'être créée, toutes personnes désireuses de partager son art et voulant participer à cette nouvelle dynamique seront les bienvenues.



Pour nous contacter :

lamagidezart@gmail.com

Page Facebook : Lamagidezart - Association Talent Corrèze



@LAMAGIDEZART19



☎ 09 66 42 03 49

3, rue des Chênes - 19800 Priest-de-Gimel

www.correze-hygiene-service.fr

correzehygiene19@gmail.com

A Corrèze, Sylvie et Frédéric sont à votre service

**Petit
Casino**

La Croix Ferrée
19800 CORREZE
☎ 05 55 21 38 54

Pain cuit sur place
Produits Biologiques
Jambon à la coupe
Fromage à la coupe

Produits Régionaux
Vente de gaz
Boissons Fraîches
Tickets Restaurants acceptés...

Livraison Gratuite à domicile (voir conditions en magasin)

**SAS
CHEZE
CHRISTIAN**

Métallerie

Menuiserie Aluminium et PVC

www.sascheze.fr

☎ - 05 55 21 35 20

ZA La Gare de CORRÈZE - 19800 CORRÈZE ☎ contact@sascheze.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

VOTRE AGENCE

4 Rue Dr Sikora 19300 Égletons
05 55 93 08 51



☎ N° Cristal 0 969 320 319

APPEL NON SURTAXÉ

www.groupama.fr

Groupama d'Occ - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Occ

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARME AUTOMATISMES
ECLAIRAGES PUBLIC
DIVERS PRESTATIONS
MAINTENANCE
DEPANNAGES

ENT STALIN

4 RUE DU PONT NEUF
19800 CORRÈZE

TEL 05 55 21 63 66 FAX 0555214788
MAIL francis.stalin@orange.fr



S.A.R.L

MAURICE DE FARIA

maurice.defaria@orange.fr

Installation - Dépannage - Entretien - Showroom



Plomberie



Chauffage



Climatisation - Pompe à chaleur

Siret: 619 226 610 00038
TVA: FR 43 619 226 610

3, rue des Magnolias - St Priest de Gimel

05 55 21 34 45

06 08 77 11 47



SARL GOURSAT
PLUS DE 100 ANS D'EXPÉRIENCE

PLÂTRERIE & ISOLATION • PEINTURE • ISOLATION EXTÉRIEURE
SOLS & CARRELAGES • MENUISERIE • DÉCAPAGE (AÉROGOMMAGE)